On reprochait à Cartier, dans les dernières années de sa vie, sa conduite envers les Métis, son refus de reconnaître les promesses d'amnistie faites à Riel, de sauver l'homme qui lui avait cédé son siège à la Chambre des Communes, sa participation au fameux contrat du Pacifique et le fait qu'il avait lui-même reçu de l'argent de sir Hugh Allan pour son élection, sa violence à l'égard de ses adversaires et sa rudesse même pour des amis. On disait, relativement à sa vie domestique, bien des choses plus ou moins exagérées, mais dont le fond était vrai. Et puis, la question des écoles du Nouveau-Brunswick, comme celles des Métis et de l'émigration lamentable des Canadiens-français aux. Etats-Unis, fournissaient des armes formidables à ceux qui prétendaient que la Confédération, faite en grande partie par Cartier, n'avait pass tenu ses promesses et justifié les prévisions de ses auteurs.

Je crois donc que les déboires et les échecs qui attristèrent les dernières années de Cartier ne s'expliquent pas uniquement par l'ingratitude des hommes. Mais je suis sur un terrain dangereux où les opinions et les jugements subissent toujours plus ou moins l'effet

des sympathies politiques.

Je passe au livre que DeCelles a écrit sur les Etats-Unis. C'est un précis historique bien composé, une analyse précieuse des institutions américaines, de leur origine et de leur fonctionnement. L'honneur fait à cet ouvrage par l'Académie française des Sciences politiques et morales, qui lui a décerné un prix de 500 francs, en

prouve la valeur.

En résumé l'œuvre de M. DeCelles est bonne, solide, éminemment respectable et nationale; elle constitue une portion brillante de la littérature canadienne. DeCelles occupe une place honorable dans la galerie des écrivains qui ont enrichi depuis quelques années notre histoire de travaux remarquables, il brille au premier rang dans le groupe où figurent les Chapais, les Sulte, les Routhier, les Dionne, les Roy, les Gosselin.